

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur la politique du gouvernement en faveur de la sécurité, à Pierrefeu-du-Var (Var) le 14 août 2012.

Mesdames, Messieurs,

Je tenais, en cette période de l'année, en plein été, venir ici à Pierrefeu dans cette compagnie, où Alicia et Audrey rendaient service à la population, assuraient la sécurité de leurs concitoyens et ont été lâchement assassinées dans les conditions que l'on sait à Collobrières.

Je tenais d'abord à exprimer une nouvelle fois à leurs familles, qui ont fait preuve d'un exceptionnel courage, mais aussi à toute la brigade, à ces gendarmes, qui les connaissaient bien, qui continuent leur mission avec professionnalisme, compétence et dévouement au service de la population.

Je tenais également à saluer les élus, les députés et les maires, qui sont directement concernés. Le maire de Pierrefeu car c'est ici que la compagnie est installée mais également le maire de Collobrières, là où s'est passé le drame, et qui a rappelé son rattachement à l'égard de cette gendarmerie de proximité, à laquelle la population marque à chaque instant son soutien.

Je voulais venir aussi pour dire combien la sécurité était pour les pouvoirs publics non seulement une priorité mais une obligation. Il y a des violences, il y a des délinquances et des criminalités, qui doivent être prévenues, dissuadées et sanctionnées. Et nous ferons tout pour que, dans cette bataille, qui s'est engagée depuis tant d'années, où tant a été dit, tant a été promis, nous puissions répondre à cette exigence et à cette obligation.

Nous le devons par rapport à la population, nous le devons aussi par rapport aux forces de sécurité, qui sont les premières touchées.

Je pense à ce qui s'est passé ici, dans le Var, je pense à ce qui s'est produit à Aix il y a quelques jours - deux policiers agressés - et je pense à ce qui s'est déroulé cette nuit à Amiens, où plusieurs policiers ont été mis gravement, dans leur santé, dans leur intégrité, en cause. Le ministre de l'Intérieur Manuel Valls se rendra immédiatement après notre cérémonie, à Amiens pour dire là-encore, que l'Etat mobilisera tous ses moyens pour lutter contre toutes ces violences. La priorité, je l'ai dit, c'est la sécurité. Ce qui veut dire, que le prochain budget inscrira des moyens supplémentaires pour la gendarmerie et pour la police, que des effectifs seront créés, alors que depuis trop d'années, il y a eu des baisses d'effectifs qui ont hélas été constatées. Les zones de sécurité prioritaires ont été délimitées, définies, 15. D'autres seront sans doute nécessaires pour compléter ce dispositif. Zone de sécurité prioritaire veut dire davantage de moyens, davantage de coordination, davantage d'intervention, pour que les quartiers ou les zones - car je ne fais pas de distinction entre les villes et la zone rurale - où il peut y avoir une insécurité plus grave encore qu'ailleurs, reçoivent les réponses les plus appropriées.

Les préfets seront bien sûr mobilisés pour cette tâche, comme c'est le cas ici dans le Var.

Nous aurons aussi à cur de suivre les récidivistes. Ce sujet n'est pas nouveau. Il a fait l'objet de législations multiples. Mais comment comprendre qu'un condamné, qui vient de purger sa peine, puisse ne pas avoir de suivi, de contrôle alors même que le caractère dangereux est encore évident, après un séjour, quelle qu'en soit la durée, en prison ?

Comment admettre qu'une personne, qui a été traduite devant un tribunal correctionnel - c'était le cas pour l'individu qui a commis ces forfaits avec sa complice - comment admettre après un jugement, qu'il n'y ait pas eu et le suivi du condamné à une peine de sursis et à une obligation de

soin, et une information auprès des élus concernés alors même que sa localisation aurait pu prévenir, en tout cas dissuader le meurtrier ?

Donc nous avons-là à faire en sorte qu'au-delà des mots, au-delà des annonces, au-delà des lois, nous puissions avoir un dispositif de suivi, de contrôle des individus les plus dangereux et notamment ceux qui sont soumis à un contrôle judiciaire ou ceux qui ont achevé leur peine mais doivent encore être surveillés, compte tenu de leur caractère dangereux.

Les procédés techniques existent, les localisations sont possibles, les informations sont indispensables. Nous y veillerons.

Je voulais enfin évoquer le travail des policiers et des gendarmes. Ici, je suis dans une compagnie de gendarmerie. C'est un métier exigeant que celui de servir nos concitoyens pour leur assurer la sécurité.

Cette sécurité, elle est considérée comme un droit mais pour ceux qui sont chargés de la mettre en œuvre, c'est un devoir.

Ces fonctionnaires doivent savoir, que le soutien qui leur sera apporté par les pouvoirs publics, sera entier, dans le respect des lois et que nous ferons en sorte de faire mieux travailler encore les forces de sécurité et la justice et également les collectivités locales, parce que les collectivités locales elles aussi sont prêtes aussi à prendre leur part. La sécurité, c'est la tâche de tous, de ceux qui ont mission pour l'exercer, de ceux qui décident au nom des autres, parce qu'ils en ont reçu mandat du suffrage universel mais également c'est la tâche de chacun d'y contribuer en soutenant d'abord les forces de sécurité.

Ma présence ici, était à la fois une nécessité morale, un soutien que je voulais apporter mais également une marque de confiance à l'égard des forces de sécurité et un engagement de faire mieux travailler encore nos services, de faire en sorte d'agir plus efficacement contre la délinquance et la criminalité.

Voilà le message que je voulais délivrer ici à Pierrefeu avec encore la peine et la douleur pour les familles d'Audrey et d'Alicia et aussi pour les gendarmes qui les ont connues.

Je veux remercier tous ceux qui ont permis ce déplacement et dire qu'autant qu'il sera possible, nous serons à la hauteur de ce qu'il s'est produit ici à Collobrières, c'est-à-dire un devoir que ça ne se reproduise plus jamais.

Merci.